LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°467 FÉVRIER 2026



Réalisation sur toile de Ludmilla Beyer

Actualité de février

Samedi 7 :	**19h00** soirée fondue, salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 14	**14h00/19h00 :** salon de création artistique
dimanche 15	**10h00/18h00 :** salon de création artistique

Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application « PanneauPocket »

Vie pratique





Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Planning des messes de février		
Dimanche 1	Collonges	10h00
Samedi 7	Thoiry	18h00
Dimanche 8	Farges	10h00
Samedi 14	Thoiry	18h00
Dimanche 15	Pougny	10h00
Samedi 21	Thoiry	18h00
Dimanche 22	Challex	10h00
Samedi 28	St Jean de Gonville	18h00
Dimanche 1 mars	Collonges	10h00

Cultes de février		
Dimanche 1	Divonne	10h00
Dimanche 8	Ferney-Voltaire	10h00
Dimanche 15	Divonne	10h00
Dimanche 22	Ferney-Voltaire	10h

Agenda challaisien

Février				
Vendredi 6	La Bibliothèque	19h30	Bibliothèque	Vernissage
Samedi 7	La Grappe	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue
Mardi 10	Poivre et Sel	11h00	Salle Saint Maurice	Botato
Samedi 14	AAP	11h00	Salle Saint Maurice	Assemblée Générale
Samedi 14 Dimanche 15	Comité d'organisation	14h00/19h00 10h00/18h00	Salle Jean-Antoine Lépine Salle Jean-Antoine Lépine	Salon de création artistique
Dimanche 15	Le Verger du Tiocan	14h30	Salle Jean-Fontaine à Péron	Loto
Jeudi 19	La Municipalité	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Conseil municipal
Vendredi 20	La Société de Chasse	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concours de belote
Mardi 24	Coopérative scolaire	17h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Carnaval
Jeudi 26	Les Ornithos	20h00	Maison des Sociétés	Assemblée Générale
Mars				
Samedi 7	Les Bourrus		Mucelle	Vente de boudin
Dimanche 8	La Gym	11h00/12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Master Classe
Vendredi 13	Le Sou des Ecoles	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Blind Test
Dimanche 15	La Municipalité	8h00/18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Elections Municipales
Vendredi 20	La Grappe		Maison des Sociétés	Assemblée Générale
Dimanche 22	La Municipalité	8h00/18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Elections Municipales
Samedi 28	USC	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée dansante

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Le mois de janvier qui vient de s'écouler, a une nouvelle fois illustré toute la richesse et l'intensité de la vie locale. Fidèle à la tradition, il a été marqué par le désormais incontournable ***marathon des vœux****, temps fort de rencontres et d'échanges avec les forces vives du territoire. Ces moments privilégiés ont permis de revenir sur l'année écoulée, de partager les projets à venir et de réaffirmer collectivement notre attachement aux valeurs de solidarité et de proximité.*



Avec plusieurs élus nous avons fait un détour par le rond-point « Porte de France » à la rencontre de nos jeunes et moins jeunes agriculteurs afin de soutenir leurs combats face à une politique économique mondiale de plus en plus hostile rendant leurs exploitations de moins en moins viables

Ce mois de janvier a également été l'occasion de la ***présentation officielle du nouveau préfet****,* ***M. Louis-Xavier THIROD****, un temps institutionnel important qui a permis de rappeler le rôle essentiel de l'État aux côtés des collectivités locales, dans un esprit de coopération et de dialogue au service des concitoyens, même si parfois nous avons l'impression que les décideurs sont à mille lieues de la réalité du terrain.*
Dans un registre plus convivial, le traditionnel ***repas fondue de la Grappe*** *a rassemblé habitants et élus dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Ces instants de partage, simples mais précieux, participent pleinement au lien social et à la vitalité de notre Commune, même si on en prend pour notre grade… C'est le jeu !*

Les agents recenseurs ont parcouru en long en large et en travers notre village découvrant l'hospitalité ou non des habitants. Je rappelle que le ***recensement de la population****, est un acte citoyen fondamental et nécessaire. Au-delà de son caractère administratif, il constitue un outil essentiel pour anticiper les besoins du territoire, adapter les services publics et préparer l'avenir avec justesse et responsabilité. Merci d'avance pour l'implication de chacun, vous êtes concernés… Merci à Christine, Doriane, Khadija, Rosalie et Cédric pour le travail réalisé car la mission n'est pas simple.*

Aussi, pour votre information, je souhaite adresser un remerciement tout particulier à Serap notre agente comptable, qui nous quittera au 1er février après de nombreuses années passées au sein de la mairie. Son engagement, sa disponibilité et son sens du service ont été précieux pour notre collectivité. Elle a su, avec un grand professionnalisme et beaucoup de dévouement, « éteindre bien des incendies » en assurant plusieurs missions simultanément, toujours avec sérieux et efficacité. Elle a été un soutien précieux pour l'ensemble de l'équipe. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance et à lui souhaiter une nouvelle étape professionnelle riche, épanouissante et pleinement à la hauteur de ses compétences. Son départ laissera un vide certain, elle nous manquera beaucoup et surtout ses crêpes partys !



Dans la continuité des choses peu agréables, ce début d'année s'inscrit dans un ***contexte géopolitique international toujours plus tendu****, source d'inquiétudes légitimes. Nous avons également une pensée pour les familles endeuillées et les victimes du drame qui a frappé Crans Montana, le 1er janvier dernier. C'est dans ce climat incertain que j'ai tenu à formuler des vœux placés sous le signe de* ***l'espoir et de la bienveillance****. Plus que jamais, ces valeurs doivent guider notre action collective, à l'échelle locale comme au-delà de nos frontières.*

Enfin, janvier aura été un mois dense, mêlant traditions républicaines, moments de convivialité et réflexions sur le monde qui nous entoure, avec la volonté constante de construire, ensemble, un avenir plus serein.
Pour février, je vous invite à venir vous changer les idées lors de l'exposition artistique pour avoir une autre vision du monde ou venir « taper le carton » en participant au concours de belote.



Aline Hofer Favre

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Résumé du Procès-verbal du Conseil municipal du 3 décembre 2025 à 18h30

Lors du Conseil municipal du 27/11/2025, le quorum n'ayant pas été atteint, la séance a été reportée au 03/12/2025 avec le même ordre du jour et cette fois sans exigence de quorum.

Le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué le 28/11/2025, s'est réuni en session ordinaire à la salle des mariages de la Mairie, sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

Présents : Aline HOFER FAVRE - Patricia ALTHERR Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY—Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Jocelyne BLAZER
Absents ayant donné procuration : Michel PETER a donné procuration à Aline HOFER FAVRE - Sandrine SHAW a donné procuration à Patricia ALTHERR – Nolwenn SUDAN a donné procuration à Françoise SUDAN
Absents et excusés : Cédric HERNALSTEENS – Nicolas JAN - Marie-Julie SENEZE – Xavier MAIRE-Cyrielle CHAMOT

Secrétaire de séance : Françoise SUDAN

Le Conseil municipal a adopté le procès verbal du 23 octobre 2025

Délibération n° 47-2025 : Proposition d'état d'assiette des coupes de bois en forêt communale de Challex pour l'exercice 2026
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve l'état d'assiette de la coupe de l'année 2026
- pour la coupe inscrite, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation,
- donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente,
- autorise Madame le Maire à signer tout document concernant l'état d'assiette
- informe la Préfète de région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF.

Délibération n° 48-2025 : Convention de partenariat relative au fonctionnement de la bibliothèque publique entre la Commune et le Conseil Départemental – Versement du solde de participation
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- approuve le versement du solde de la participation financière due par la Commune à l'association « Point Virgule » – Bibliothèque communale, pour un montant de 3 000 €, au titre de l'exercice en cours et conformément à la convention de partenariat
- autorise Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice 2025

Délibération n° 49-2025 : Devis signalisation sur la route départementale 76 entre Pougny et Challex en mode doux
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,
- approuve le devis relatif aux travaux de signalisation sur la route départementale 76 pour un montant de 7 435 €, soit un total de 8 922 € TTC.
- autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Commission Environnement rapportée par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA
Activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
Mise à dispositions gratuitement de trieurs composés de 4 à 5 bacs de couleur.
Deux modalités possibles :
- l'association, organisatrice d'un événement effectue directement la demande de prêt au Pays de Gex Agglo
- la demande est faite par l'intermédiaire de la Mairie
Les dépôts sauvages de déchets constituent un problème récurrent. Les déchets canins demeurent une source préoccupante pour la population.
A compter du 01/012026, le raccordement à internet ne pourra se faire que par la fibre optique en raison des vols récurrents de câbles en cuivre. L'ensemble du Pays de Gex devrait être couvert d'ici 2030 via des réseaux entièrement enterrés.

Les Ornithos

Une visite du site privé du Contour Bilet des Forces Motrices a eu lieu le 30/10/2025.

Par ailleurs, Les Ornithos de Challex devront transmettre une demande de subvention auprès des Services Industriels de Genève (SIG) pour bénéficier d'une aide financière.

Commission Associations : rapporté par Jocelyne BLAZER-BELTRAN

Rappel des évènements passés et évènements à venir.

Les formulaires de demandes de subvention ont été transmis à toutes les associations avec un délai de réponse au 15/12/25. Il semble que certaines associations ne les ont pas reçus.

Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique les 14 et 15/02/26

CCAS : rapportée par Brigitte FLEURY

Préparation pour une centaine de personnes du repas des aînés (plus de 65 ans) qui aura lieu le jeudi 4 décembre à midi.

L'Ehpad Les Cyclamens a fêté les 109 ans d'une résidente, la plus âgée du département de l'Ain.

URBANISME : rapportée par Brigitte FLEURY

Plusieurs dossiers en cours d'instruction.

Conseil communautaire : Brigitte FLEURY

Le 17/12/ ordre du jour : PADD 1ère version.

FOOT

Une main courante sera installée si son caractère obligatoire est confirmé

Afin de garantir le renouvellement de l'homologation du terrain d'honneur, il est prévu de déplacer les lignes de corner et périphériques.

BATIMENTS / VOIRIE : Jean-Pierre SZWED, Mme le Maire et Yoann FURNON

- Rue des Prairies : léger dépassement du montant de la facture, en raison de la création d'un avaloir à grille.
- Le marquage reste à faire.
- Les aménagements de l'Auberge continuent : nous sommes dans l'attente des rapports des différents experts.
- Fuite à la bibliothèque : un Velux retrouvé mal fermé alors que l'accès pour y accéder se fait par le faux-plafond.
- L'aménagement de la cave de la MDS est prévu prochainement.

La Régie des eaux signale un déficit hydrique. Il pourrait devenir nécessaire de pomper de l'eau dans le lac.

L'agglomération accueille environ 1500 habitants supplémentaires par an, tandis que la ressource en eau potable diminue. Un délai de six ans est estimé pour trouver une solution durable et garantir l'approvisionnement en eau potable.

La création d'une future station d'épuration est actuellement à l'étude. Le traitement des eaux usées en Suisse représentant un coût élevé.

Travaux de dégagement par les agents communaux suite à un éboulement sur le chemin des Carres. Par ailleurs, le drainage des champs entraîne parfois la formation de ruisseaux supplémentaires.

Le radar pédagogique de la route de La Plaine a été installé.

PERSONNEL : Françoise SUDAN

Le départ de l'agent comptable est prévu pour le 1er février 2026.

CONSEIL D'ECOLE : Mme le Maire

Marie-Julie SENEZE a participé au dernier conseil d'école. L'école adresse ses remerciements pour les nouvelles tables. Les effectifs scolaires passeront de 140 élèves à 117 à la rentrée de septembre 2026, soit une perte de 66 enfants en trois ans.

Malgré cette baisse, le nombre de classes devrait être maintenu, permettant des effectifs confortables d'environ une vingtaine d'élèves par classe.

Par ailleurs, l'inscription d'enfants de deux ans poserait un problème de personnels, ces jeunes enfants nécessitant une attention accrue, notamment pour les changes.

L'inspecteur d'académie procède actuellement à la vérification du bon cheminement du projet NEFLE.

Les extincteurs doivent être remplacés. Il conviendrait également de prévoir une formation à leur manipulation.

Les exercices de sécurité ont été menés avec succès, tant pour l'évacuation que pour le PPMS.

DIVERS

Mme le Maire précise qu'une rencontre sera organisée avec le collectif contre l'implantation de la nouvelle antenne-relais mobile.

Patricia ALTHERR souligne le succès de la 1ère édition de la Grotte aux jouets. Elle remercie la Municipalité pour le prêt de la salle et les agents techniques pour son installation.

Dans le cadre des obligations de communication en lien avec la convention attributive de subvention, 2 panneaux indiquant le nom de la Commune concernant deux entrées principales, seront remplacés gratuitement par la Région AURA. Emplacement précis à déterminer.

Madame le Maire informe les membres que le haut de la rue des Prairies sera prochainement fermé à la circulation, mais sera réservé aux vélos, aux services et TPG

La séance est levée à 21h42.

Infos de la Municipalité

Quand auront lieu les prochaines élections Municipales ?

En France, les votes auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars**. Ceux-ci permettront aux citoyens majeurs d'élire leur Conseil municipal et leurs Conseillers communautaires.

Qui peut voter aux élections municipales ?
Pour pouvoir voter en France, vous devez **avoir au moins 18 ans** la veille du scrutin, **être domicilié dans la commune** et être inscrit sur la liste complémentaire municipale française.

Les **ressortissants de pays membres de l'UE** sont autorisés à voter en France pour les élections municipales, à condition qu'ils soient inscrits sur les listes électorales françaises et domiciliés dans la commune dans laquelle ils souhaitent voter.
Pour pouvoir voter aux élections municipales, deux possibilités pour s'inscrire :

- en ligne jusqu'au 4 février 2026
- en mairie jusqu'au 6 février 2026

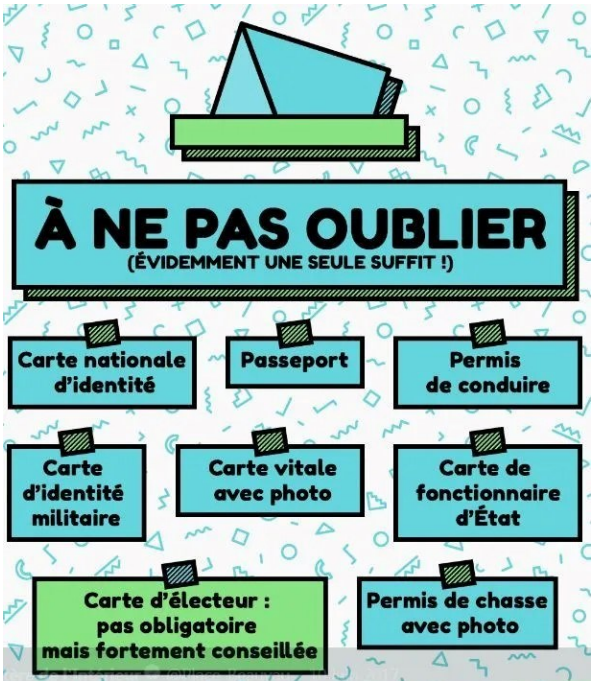
Les bureaux de vote seront installés à la Salle Jean-Antoine Lépine. Ils seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Quel est le mode de scrutin pour les élections municipales en France ?
Les scrutins organisés les 15 et 22 mars prochains seront sur deux tours, les Conseillers municipaux ainsi que les Conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct.
Les personnes ayant le droit de vote en France devront choisir parmi des listes constituées et déposées à la sous préfecture **avant le 27 février, 18h00**.

Élections : papiers d'identité à présenter pour voter
Pour voter, vous devez prouver votre identité. Les documents à présenter diffèrent selon que vous votez en France ou à l'étranger (poste consulaire ou ambassade), mais aussi selon votre nationalité et la taille de la commune.

Si vous êtes Français, pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) avec photographie
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) avec photographie
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité (en cours de validité) avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.



Infos de la Municipalité

Si vous êtes Européen, pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité valide délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- Passeport valide délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- Titre de séjour (en cours de validité)
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale (en cours de validité) avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Pensez à la procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut *voter par procuration*. Cela signifie qu'un autre électeur, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. L'électeur choisi doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

La personne qui donne procuration (le *mandant*) désigne librement la personne qui votera à sa place (le *mandataire*). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions liées à l'inscription sur les listes électorales et au nombre maximum de procurations.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement. Par ailleurs, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France,

par exemple: 1 procuration établie en France, ou 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger,

ou 2 procurations établies à l'étranger.

www. maprocuration.gouv.fr

Où faire la démarche ?

Le *mandant* peut se présenter :

- dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il soit),
- ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Comment faire la démarche ?

Le mandant doit se présenter **en personne** auprès des autorités compétentes.

La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire.

Le mandant a la possibilité :

- de se rendre auprès des autorités et de remplir le formulaire papier fourni sur place
- ou de remplir puis d'imprimer le formulaire disponible sur internet, avant de se rendre auprès des autorités compétentes.

A télécharger sur **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675**

Dans quels délais faire la démarche ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Même si une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Toutefois, le *mandant* peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1er tour, le 2nd tour ou les 2 tours.

Il est possible de choisir le même *mandataire* pour les 2 tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour une durée limitée

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

La durée maximum de la procuration est de 1 an.

Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte (3 ou 6 mois par exemple).

Résiliation

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

Infos de la Municipalité



Carnet

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Jean, René, Albert, Ghislain HANUS né le 13 mars 1928 à Marcinelle (Belgique), décédé le 18 décembre 2025
- Wilhelm, Günther GOERTZ né le 28 avril 1936 à Düsseldorf (Allemagne), décédé le 26 décembre 2025
- Gabriele, Ilona SIEKIERKSI née le 30 septembre 1946 à Thônex (Suisse), décédée le 28 décembre 2025
- Daniel, Jean, Paul BOURGUIGNON né le 11 avril 1947 à Saint-Hilaire-de-Brethmas, décédé le 29 décembre 2025
- Francesco STRIPPOLI né le 24 avril 1942 à Bologna (Italie), décédé le 29 décembre 2025
- Suzanne, Marguerite GOUX vve PUGIN née le 7 janvier 1932 à Corbonod décédée le 17 janvier 2026

Message du 11 novembre des élèves de notre école

Comme chaque année les écoliers ont animé la cérémonie du 11 novembre 2025 par des lectures.
Ils nous ont parlé de la guerre et de ses méfaits , de Liberté et de Paix.
Leur premier message était précédé de la mention *« lecture pour méditer »*

2025 année mémoire *suite et fin*

Message du 11 novembre des élèves de notre école

Les écoliers nous ont proposé de méditer sur des textes choisis et lus par eux le 11 novembre : un poème pour commencer « Folie meurtrière » de JH Frougier , une histoire condensée de la guerre et une conclusion: « ***c'était la der des der ...mais ce ne fut pas la dernière*** ` ». *(cf. PC Janvier)*
... et trois lettres de poilus dont deux mourront, Achille et Marius, et un survivra, Gaston : au travers des mots, on relève toute la gamme des sentiments face à la violence de la guerre,
des mots terribles : *Enfer, Fournaise, Charnier, Sacrifice, Souffrances,... Prières, ...*
des mots admirables : *Devoir , Idéal, Amour filial , Fierté , Education ,...*
et enfin *le soulagement mais* sur fond de mort et de culpabilité « *être encore en vie mais pourquoi moi ? tout est fini la Paix est signée, on ne tue plus ....*

La conclusion est laissée à une autre poétesse France Locas qui « rêve de paix » et à Paul Eluard et son magnifique poème intemporel « Liberté » *(voir dans votre bibliothèque)*

Du jour où tous les bataillons ***N'auront plus raison d'exister.*** ***Et dans le ciel l'oiseau de fer*** ***De la colombe accompagné*** ***Laissera tomber sur la terre*** ***De l'or du pain à partager.***	***Les enfants formeront une ronde*** ***Autour du monde ils vont danser,*** ***En sachant bien qu'aucune bombe*** ***Ne viendra pour les mutiler.*** ***Ils chanteront l'hymne à la joie,*** ***L'hymne au printemps, l 'hymne à l 'Amour.*** ***Le seul drapeau qui flottera*** ***Sera l' emblème d'un nouveau jour.*** **France Locas**
Et tous les ponts seront reconstruits, ***Unissant toutes les nations,*** ***On enterrera les fusils*** ***Et les rosiers refleuriront.*** ***On entendra chanter le vent*** ***Dans la forêt comme dans le désert.*** ***Le cœur en paix, en oubliant*** ***Le bruit des missiles d'hier.***	

Merci Lola Alran Petitjean, Emma Cheneval, Lucie Diongue, Ilaria Italiano, Liam Thivard, Noémie Pitteman de votre invitation à méditer.

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles vous invite à sa soirée

Blind Test – 2 édition !
Vous avez adoré l'événement l'an dernier ?
Préparez-vous à encore plus de fun cette année !

Vous n'avez pas pu y participer ?
C'est le moment de vous rattraper, inscrivez-vous vite !
Nouvelle édition = nouveau concept !
Un Blind test revisité : de la musique, mais aussi des quiz sur des thèmes variés et quelques pas de danse pour pimenter la soirée .
Seul(e) ou en équipe, tout le monde est le bienvenu.
Bonne humeur et éclats de rire garantis !
Rendez-vous le **vendredi 13 mars** – on compte sur vous !
Participation libre.
Planches apéro sur place.



La Grappe

Nous voilà en 2026, cela signifie que vous pouvez désormais réserver vos places pour les soirées fondue 2026 !

Pour le samedi 7 février,
contactez Carine Bourguignon
+41 79 596 02 73

NOUVEAU ! Vous avez également la possibilité de réserver vos places en ligne !

À bientôt,
La Grappe



Bibliothèque municipale



Dans votre bibliothèque en ce mois de février



Nous avons le grand plaisir de vous inviter au
vernissage d'un artiste Challaisien,
le vendredi 6 février dès 19h30.
Il marie avec brio Van Gogh, Hokusai et Banksy. Street-art, impressionnisme ou dessin-gravure et estampe ne sont pas les seules inspirations d'**Alexis Emanuelli.**

Les lectures de **Graine de lecteur** se poursuivent tout au long du mois de février, avec des lectures proposées par les bénévoles le mercredi et le vendredi.
.Nous vous l'avions annoncé en janvier : la bibliothèque est aussi sur les réseaux sociaux !

La bibliothèque de Challex est désormais présente sur les réseaux sociaux sous le nom :
Point-Virgule – Bibliothèque – Challex

Retrouvez-nous dès à présent sur
Facebook
Instagram
TikTok



Ces pages vous permettront de suivre l'actualité de la bibliothèque, découvrir les nouveautés, les animations à venir, des coups de cœur lecture et bien plus encore. N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager autour de vous !

Nos nouveautés du mois
Roman adulte
La nuit au cœur de Nathacha Appanah
Mon assassin de Daniel Pennac
Je voulais vivre de A. Clermont-Tonnerre
Le syndrome du spaghetti de Marie Vareille
Roman policier
Loch Noir de Peter May
Documentaire adulte
Le capital au XXI^{ème} siècle de Thomas Piketti
BD adulte
Une bouteille à la mer d'I. Autissier et Zelba
Les aventures de Black et Mortimer – T1-2-3 de Edgar P. Jacobs
BD enfants
Imbattable T3 de Pascal Jousselin
Le Guide Junior des filles de Goupil-Drouye-Krings
L'Amnésie des Dalton de Morris
Les blagues de Toto – Best of de Thierry Coppee
Albums enfants
Le monstre de Pabocoulo de Marlène Jobert
Lou et Mouf – oulala, c'est haut de Jeanne Ashbé
J'y vais de Mathieu Maudet
Imagiers
Petit poussin de Ed Vere

La bibliothèque restera ouverte pendant les vacances d'hiver de 16h00 à 19h00

Union Sportive de Challex



Vie associative

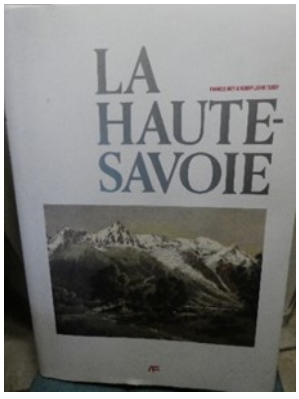
Groupe histoire locale



Bibliothèque - Groupe histoire locale
Contacts** : G. Dallemagne au **04 50 59 10 37
groupehistoire.cha@orange.fr
Toujours Chercher, Conserver, Partager, Participer, Sensibiliser, Valoriser

Que deviennent vos livres ?

Naguère grand lecteur, désormais vieillard conservateur, je peine à me défaire de mes livres et je pense avec quelque inquiétude à leur devenir, eux qui m'ont suivi dans mes différentes résidences. Je n'en connais ni le nombre ni la liste exacte. Tout au plus je peux dire le nombre approximatif de cartons (pas trop gros ni trop lourds il est vrai pour ménager les déménageurs).
Ce sentiment est partagé et souvent évoqué lors des conversations.
Qu'en faire ? les donner pourquoi pas mais personne n'en veut et les bouquineries regorgent de stocks invendus bien que soldés. Il est possible de les confier à une ou plusieurs boites à livres parfois très mal traitées : il est permis à chacun de les remettre en ordre.
Facteur aggravant, les écrivains prolixes et les ouvrage fleuves qui fleurissent (57 chapitres 569 pages, 50 chapitres 585 pages d'un même auteur) . Un malade ou une personne âgée ne peut plus physiquement manipuler de tels ouvrages. Fort heureusement la production littéraire est suffisamment variée.



Ces auteurs ne sont pas les premiers puisqu'une réédition d'un ouvrage publié en 1865, « La Haute Savoie », destiné à faire connaitre ce nouveau département français rattaché en 1860 (54 x 37, 6kg) comptant 129 pages et 50 aquarelles est un véritable monument.
On trouve des ouvrages plus légers (en poids) comme « 13 à table ! » l'ouvrage annuel au bénéfice des restos du cœur. Chaque année il propose en poche 250 pages, 13 nouvelles et une courte notice biographique de chaque auteur.
Faut-il revenir au feuilleton très en vogue dans le passé ?
Merci de nous dire ce que vous en pensez et ce que vous faites de vos livres. Vos courriers seront restitués dans le PC anonymement bien entendu.

Notre village un patrimoine commun à préserver

Pensez lorsque vous réalisez des travaux sur un bâtiment ancien (habitation ou dépendance) à prendre des photos avant le début des travaux.
Nous sommes preneurs permanents de tout document, photo, plan concernant notre village, notamment l'architecture des bâtiments privés ou publics, anciens ou récents et les petits éléments ornementaux ou utilitaires (puits, bassins, décors, extérieurs ou intérieurs).

Les Ornithos de Challex

Le rouge-gorge familier
Tout le monde aime les rouges-gorges. Ils sont omniprésents sur les cartes de Noël, et j'adore la peinture de Ludmila d'un rouge-gorge sur la couverture de ce numéro du Petit Challaisien. Curieux et impertinent, le rouge-gorge fréquente les personnes qui travaillent dans le jardin, dans l'espoir qu'elles dérangent un ver ou un insecte, sur lequel il pourra alors fondre. Il semble faire confiance aux humains. Sur la photo, George le rouge-gorge (comme il a été baptisé) a même participé à une expédition d'observation des oiseaux.



Photo : Enrique Hernandez

Mais ce petit oiseau sympathique peut aussi se montrer féroce lorsque son territoire est envahi par un autre rouge-gorge. Il gonfle alors sa poitrine rouge en signe de menace et se jette sur l'intrus. On rapporte même des cas où des rouges-gorges ont tué un concurrent. Leur chant, l'un des plus mélodieux et des plus attrayants de tous les oiseaux de Challex, sert d'avertissement aux autres rouges-gorges pour qu'ils restent à distance. Après l'été, chaque rouge-gorge mâle a des droits exclusifs sur un territoire (quelques

Les Ornithos de Challex

femelles aussi, mais c'est principalement le cas des mâles). Il est presque impossible de chasser de son territoire, un rouge-gorge qui chante, il reviendra toujours.



Le territoire peut être petit si les ressources sont suffisantes (un grand jardin avec beaucoup d'insectes et sans pesticides fera l'affaire), mais il peut aussi s'étendre sur un hectare ou même plus. La formation et la défense de ces territoires génère des combats avec les rouges-gorges mâles envahisseurs, surtout à l'automne, avec des conflits frontaliers constants, accompagnés de chants retentissants, avec parfois des combats et des chants simultanés, mais les territoires finissent par se stabiliser.

Ensuite, le mâle tente d'attirer une partenaire – c'est l'autre raison pour laquelle il chante, bien que les femelles fassent également très attention à la qualité de sa poitrine rouge. S'il réussit, le couple partage le territoire jusqu'au début de la nidification en mars (on signale parfois des cas de bigamie, mais nous ne nous attarderons pas là-dessus). Vous vous demandez peut-être comment un rouge-gorge mâle identifie une femelle qui arrive sur son territoire, car elles nous semblent identiques. Une explication possible est que les rouges-gorges et d'autres oiseaux voient mieux dans l'ultraviolet que les humains, et que dans l'ultraviolet, les sexes sont peut-être plus faciles à distinguer. La femelle pond environ 5 œufs, qui peuvent représenter au total les deux tiers de son poids normal. Il n'est donc pas surprenant que le mâle doive nourrir la femelle dans le nid, ce qu'il fait avec diligence.

Les nids de rouges-gorges dans la nature sont remarquablement bien camouflés, mais dans les jardins, ils peuvent se trouver presque partout. Un jardinier anglais a raconté qu'il avait laissé son manteau suspendu dans un abri à 9h15 et qu'à son retour à midi, il avait trouvé un nid de rouge-gorge dans la poche… L'incubation des œufs dure environ deux semaines, suivies de deux semaines de soin parental aux poussins avant l'envol et de trois semaines supplémentaires avant que les jeunes ne soient totalement indépendants.

Les parents doivent travailler dur : une étude a montré qu'ils apportaient de la nourriture, principalement des insectes, des araignées et des chenilles, toutes les quatre minutes et demi, pendant des semaines.

Autour de Challex, il existe deux populations de rouges-gorges, l'une dans les jardins et l'autre dans les bois. Nous ne savons pas s'il y a un échange entre ces deux populations, mais leurs comportements sont différents : dans les bois, les rouges-gorges sont plus méfiants et leurs territoires sont plus grands. Les rouges-gorges des jardins dépendent davantage des humains pour se nourrir, surtout en hiver, lorsque les insectes et les invertébrés se font rares, même s'ils adorent aussi les baies. Dans les jardins ils sont également plus vulnérables aux chats, responsables d'une grande partie de leur mortalité, tandis que dans les bois, le principal problème en hiver est probablement de trouver suffisamment de nourriture, même s'ils y ont aussi de nombreux ennemis, notamment les geais, les éperviers et les martres. Les rouges-gorges migrent -ils ? Pas beaucoup, ils sont principalement sédentaires, bien que les femelles et les jeunes oiseaux puissent parfois se déplacer à l'automne.

Quelle est la durée de vie des rouges-gorges?

Dans des conditions favorables, ils peuvent vivre plus de 10 ans, mais les conditions sont rarement favorables et leur durée de vie moyenne est probablement inférieure à 3 ans.

Si vous avez des anecdotes à propos des rouges-gorges, nous serions ravis de les entendre.

Cet article puise dans un ouvrage classique sur les rouges-gorges écrit par David Lack, « The Life of the Robin » (La vie du rouge-gorge), malheureusement disponible uniquement en anglais, qui raconte de nombreuses histoires et anecdotes et rend compte d'années d'observation des rouges-gorges et de leur comportement.

Gerry Rodgers



Nous profitons de ce texte pour annoncer notre

Assemblée Générale,
le jeudi 26 février à 20h00
à la Maison des Sociétés.

Deux photos de Jean-Luc Altherr

Poivre & Sel

C'est dans la gaieté que nous avons vécu notre première rencontre de l'année et que nous avons partagé la galette des rois.



Quelques grippés manquaient à l'appel mais on a pu constater que nos membres avaient bien passé les fêtes et qu'ils sont prêts à vivre les surprises que Poivre & Sel leur réserve pour 2026.

En février nous fêterons la Saint Valentin et nous nous retrouverons autour du

plat local « Le Botato »

dès 11h00 à la Salle St-Maurice

le MARDI 10 FEVRIER.

Inscriptions auprès de Josiane DAVET
josianedavet@orange.fr ou Tél. **06 70 62 60 65** dernier délai jeudi 5 février au soir.

Vu le succès remporté par notre stand des pots de confiture au Téléthon, il serait bien d'offrir de nouveaux produits en 2026. Que toutes les personnes intéressées répondent à cet appel et proposent de nouvelles idées pour faire encore mieux. Le 3ème jeudi après-midi la Maison des Sociétés est à notre disposition pour organiser des ateliers.
J'attends vos propositions :

dallemagne.eliane@gmail.com
Au plaisir de nous retrouver,
pour le CA, Eliane Dallemagne, Présidente

Association Gymnastique de Challex

L'association **'Zumba Movin'** & **l'association Gymnastique de Challex** (l'AGC) organisent une **Zumba** Masterclass Caritative **au profit intégral de La Ligue Contre Le Cancer** de l'Ain **le**

Dimanche 8 Mars
(Journée Internationale des droits des femmes)
de 11h00 à 12h00 à la salle Jean-Antoine Lépine.

Ouverte et accessible à tous (tous niveaux). Participation de 10€/personne à l'entrée, directement dans l'urne de la Ligue.
Venez partager un moment sportif dans la bonne humeur et bouger sur des rythmes latinos pour la bonne cause !

Nous proposons ces Zumba Masterclass Caritatives depuis maintenant 3 ans dans tout le Pays de Gex et nous avons le plaisir de venir à Challex grâce au soutien de la Commune, de l'AGC et de Marjorie, qui sera évidemment présente pour cet événement !
Nous les remercions chaleureusement et vous attendons nombreux et nombreuses !

Zumba Movin & l'AGC



Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture

L'Atelier de dessin et de peinture vous souhaite une belle année créative, pleine de belles couleurs et d'émotions positives.



Pour nous joindre vous pouvez contacter Ludmila Beyer par : **lubeyer@yahoo.fr** ou au **06 16 06 33 99.**



Le Verger Tiocan

LOTO

DU VERGER TIOCAN

Dimanche 15 février 2026

Salle Champ-Fontaine à Péron

à 14h30 (ouverture des portes à 13h30)

Infos sur : www.verger-tiocan.mon-paysdegex.fr



Une première pour notre village !

Challex se réjouit de vous inviter à découvrir des talents locaux, parfois tout proches, parfois méconnus, et qui partagent tous un goût immodéré pour les arts plastiques…sans plastique, mais avec des couleurs, des formes et des textures vives, surprenantes, souvent originales !
Cette rencontre simple et chaleureuse entre artistes et visiteurs a pour vocation d'échanger autour de leurs créations et de leurs techniques. Vous aurez même l'occasion de voir certains d'entre eux exercer leur talent en direct et créer une œuvre « en live ».

N'hésitez pas à venir, la curiosité artistique est loin d'être un vilain défaut : elle peut permettre de faire de belles découvertes et réserve souvent de très belles surprises ! Il n'y aura pas de vente sur place mais chaque artiste pourra se présenter personnellement et partager ses coordonnées avec les visiteurs.

Venez encourager ces artistes créateurs et profitez de l'occasion pour les connaître un peu mieux. C'est une balade culturelle à savourer seul, entre amis ou en famille, et en plus, l'entrée est libre !
Le vernissage aura lieu le samedi à 18h00
et vous y êtes chaleureusement conviés.

Michel PETER
contact@michel-peter.com
06 89 06 71 59

Auberge des 7 Merveilles

https://www.aubergedes7merveilles.com







En résumé	Restaurant	Pain Pâtisserie Traiteur
Lundi	08h00 – 14h00	08h00 – 14h00
Mardi	08h00 – 14h00	08h00 – 14h00
Mercredi	*Fermé*	*Fermé*
Jeudi	08h00 – 14h00 18h00 – 22h00	08h00 – 14h00 18h00 – 20h00
Vendredi	08h00 – 14h00 18h00 – 22h00	08h00 – 14h00 18h00 – 20h00
Samedi	08h00 – 14h00 18h00 – 22h00	08h00 – 14h00 18h00 – 20h00
Dimanche	08h00 – 14h00 18h00 – 22h00	08h00 – 14h00 18h00 – 20h00
Jeudi et dimanche soir à l'étage	**Pizzas et fondues** 18h00 – 22h00	

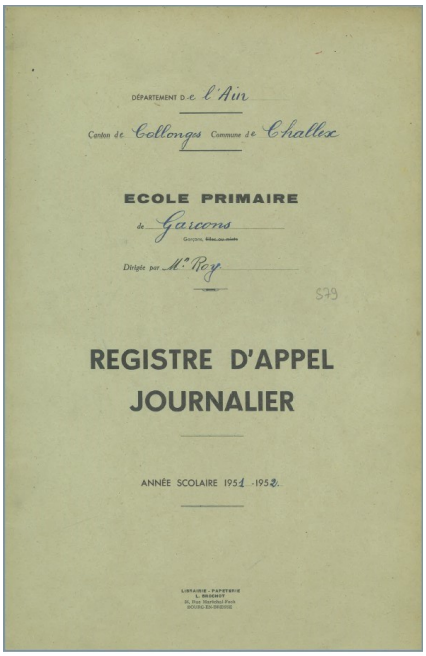
Evènements et sorties

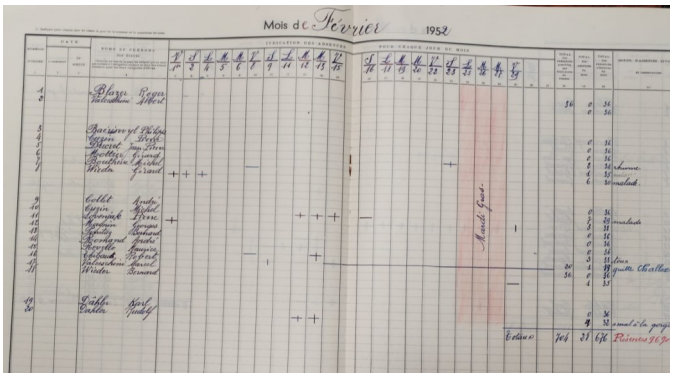
A tous les conscrits de 1955, 1956, 1957

Chers conscrits des classes de l'école primaire de Challex.
Seriez-vous intéressés à passer un agréable moment autour d'un repas amical avec vos conjoints ?

Cela se fera en deux temps :
Premièrement, contactez un des numéros de téléphone ci-dessous pour signaler votre intérêt:
François : **06 66 67 82 90**
Jean-Luc : **06 35 79 30 86**

Deuxièmement : en fonction du nombre de personnes inscrites, nous fixerons une date et nous vous recontacterons.





Conscrits en fête – Classes en 6 et 1

Week-end festif à Roanne – 23 & 24 mai 2026

Les conscrits des **classes en 6 et 1** vous donnent rendez-vous pour une **escapade festive et conviviale à Roanne** le **week-end des 23 et 24 mai 2026** !

Départ **samedi à 6h00** en car pour une première journée riche en découvertes :

balade dans le vieux Roanne,
dégustation de la fameuse praluline, puis croisière sur le canal.
La journée se terminera en beauté avec la visite d'un vignoble, accompagnée d'une dégustation.

Le dimanche, cap sur le magnifique **village d'Ambierle**

une matinée découverte, suivie d'un
déjeuner-spectacle haut en couleur avec 2 heures de show, dans une ambiance garantie !

- **Tarif : 390 €**, comprenant **transport en car, hébergement et tous les repas**.
- **Inscriptions jusqu'au 19 mars 2026**

Un week-end placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la fête… à ne surtout pas manquer !

Hofer Rose-Marie **06 70 94 75 41**
& Monnier Coco **06 37 74 67 42**



Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations, fondue et vente de pizzas :
www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain, pâtisserie, traiteur :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00
Mercredi : **fermé la journée**
Jeudi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00 18h00/20h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :
04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Hiver (de Novembre à Février)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 17h
Samedi : 8h30 - 17h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
www.agcr.alfa3.fr

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org

Horaires pour les engins motorisés et bruyants
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou
cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02
Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**

Dépôt des objets

- Ressourcerie à Ornex :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
- Déchèterie de Saint Genis Pouilly le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- Déchèterie de Péron le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie
- A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CAP) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**

Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72
CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :

Rédaction

06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70
Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la Commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de mars, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
mercredi 18 février